Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260730-202607AUTOEMPR-DE

Délibération n° /2026

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi trente juillet deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENTS EXCUSES** : Frédéric LEVEL (pouvoir donné à Claude BRIERE)*
Valérie LE SABAZEC (pouvoir donné à Julien LE PALUD)

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

****

OBJET : DELIBERATION D'AUTORISATION D'EMPRUNT :
Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 220 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'acquisition-amélioration de 3 logements (2 PLUS 1 PLAI) situé 4 rue des écoles à St Mayeux (22320).

Le Conseil Municipal de Saint-Mayeux, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération Monsieur le Maire de Saint-Mayeux est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt pour un montant total de 220 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : PLUS

Montant : 192 749 euros

Durée de la phase de préfinancement : 6 mois

Durée d'amortissement : 20 ans
Dont différé d'amortissement : / ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.6%

Typologie Gissler : 1A

Amortissement : Amortissement prioritaire

Modalité de révision : Simple révisabilité (SR)

Taux de progressivité de l'échéance : 0%

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260730-202607AUTOEMPR-DE

Ligne du Prêt 2

:

Ligne du Prêt : PLAI

Montant : 27 251 euros

Durée de la phase de préfinancement : 6 mois

Durée d'amortissement : 20 ans
Dont différé d'amortissement **:** */* ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat - 0.2%

Typologie Gissler : 1A

Amortissement : Amortissement prioritaire

Modalité de révision : Simple révisabilité (SR*)*

Taux de progressivité de l'échéance : 0%

A cet effet, le Conseil Municipal autorise son Maire, Gilles HELLARD

à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et les demandes de réalisation de fonds.

A Saint-Mayeux, le 30 juillet 2026

Le Maire

Si certifié exécutoire,
Prénom, Nom et qualité du signataire